

Lundi, 19 Avril 1880

SOMMAIRE

LE PACIFIQUE ET L'OPPOSITION. LIBÉRAUX ANGLAIS ET LES COLONIES. NOUVEAU JOUR. CONGRÈS LITTÉRAIRE. LA SEMAINE FINANCIÈRE. LE PACIFIQUE ET L'OPPOSITION.

LE PACIFIQUE ET L'OPPOSITION

L'opposition a engagé hardiment la bataille au sujet du chemin du Pacifique, M. Blake qui remplit en cette circonstance le rôle de chef, en attendant qu'il supplante tout à fait le député de Lambton—à réussi à amener le parti libéral—malgré l'opposition du Globe—à sanctionner sa proposition que le gouvernement interrompe les travaux de construction du Pacifique dans la Colombie Anglaise.

Latitude prise par le parti libéral sur cette question est condamnable à tous égards. Ce n'est ni plus ni moins que la réputation de sa propre politique qu'il voudrait faire approuver par la chambre. Il nous sera facile de démontrer de la façon la plus concluante possible.

À la dernière session, le ministre demanda au parlement de lui donner le pouvoir d'entreprendre la construction de 125 milles de chemin—de Yale à Kamloops—sur les bords de la rivière Fraser, dans la Colombie Anglaise. Ce pouvoir lui fut accordé, des contrats furent adjugés depuis, et dans quelques semaines les entrepreneurs seront à l'œuvre. Ce sont ces travaux que M. Blake voudrait aujourd'hui interrompre.

En entreprenant la construction de ces 125 milles de chemin, le gouvernement exécute une partie seulement des engagements pris par le parti libéral envers la Colombie—exécution des travaux que ses prédécesseurs auraient inmanquablement accomplis s'il n'eussent pas été renversés du pouvoir aux dernières élections. Que de flots d'éloquence n'a pas dépensés pour M. Blake pour montrer que le gouvernement a tort de vouloir remplir les obligations solennellement contractées par le ministre Mackenzie envers la Colombie!

En effet, dès 1874, le gouvernement Mackenzie assumait des engagements autrement onéreux que ceux dont le gouvernement actuel veut se charger. À la suite d'un compromis conclu avec la Colombie, par l'entremise de lord Carnarvon, il s'engageait à dépenser \$2,000,000 par an dans cette province; à achever toute la route du Pacifique, depuis le lac Supérieur jusqu'à l'océan, pour le 31 décembre 1880, d'ici à dix ans; bien plus à construire 68 milles de chemin de fer, de Nanaimo à Esquimaux, dans l'île Van couver—qui aurait coûté environ \$4,000,000—puis à entreprendre immédiatement la construction d'un chemin à wagon et d'une ligne télégraphique. Un bill à cet effet fut soumis par M. Mackenzie à la Chambre des communes; il y fut adopté, mais rejeté au Sénat par une majorité de deux voix. Il n'en est pas moins vrai que le parti libéral donna son assentiment à cette fameuse convention—à laquelle le gouvernement impérial devint lui-même partie—et qu'il doit en porter encore toute la responsabilité. Aussi que l'on juge de sa sincérité lorsqu'il s'écrie que la partie conservatrice met le pays à la ruine quand il était prêt, il y a déjà plusieurs années, à éconcir des dépenses autrement extravagantes pour apaiser la Colombie.

Ce n'est pas tout. Dans l'été de 1878, le ministre Mackenzie demanda des soumissions pour la construction de la section même du chemin, contre laquelle l'opposition s'éleva aujourd'hui avec tant de force. La chose est à peine croyable, mais rien n'est plus vrai. Pour montrer combien sa détermination était arrêtée sur ce point, M. Mackenzie donna un contrat pour le transport de 6,000 tonnes de lisses d'acier à Yale, sur la rivière Fraser. À une assemblée tenue à Ottawa, dans les derniers jours qui précéderent la votation—en septembre 1878—il fit même la déclaration suivante, que nous extrayons du compte-rendu de son discours, tel que publié par le Free Press:

"A l'ouest, nous avons achevé la construction de près de 302 milles de chemin, et cette année nous posons des lisses sur un parcours de 270 milles. Quant à la Colombie Britannique, nous avons fait transporter 6,000 tonnes de lisses jusqu'à Yale, où nous commencerons, le printemps prochain, si le parlement sanctionne le contrat, la construction du chemin jusqu'à Kamloops."

Dans un discours prononcé l'autre jour en Chambre, M. Mackenzie a osé dire qu'il n'était pas sérieux lors-

qu'il a demandé des soumissions pour la susdite section et qu'il voulait tout simplement avoir une idée du coût de construction. Prétendre ridicule et indigne d'un homme de sa position. Peut-on faire preuve d'une plus insigne mauvaise foi après la déclaration solennelle—que nous venons de citer—qu'il avait l'intention de commencer les travaux sur la susdite section au printemps de 1879? Après avoir voulu leurrer les Colomains et leurrer le public, M. Mackenzie voudrait leurrer le Parlement à son tour; mais les preuves de sa duplicité sont trop accablantes pour que cette tâche puisse lui réussir.

Les libéraux ne peuvent pas objecter que les finances du pays étaient alors dans une condition meilleure qu'elles ne le sont aujourd'hui. On sait que le contraire est vrai. Quant au gouvernement Mackenzie conclut sa fameuse convention avec lord Carnarvon, la crise financière commençait, avec les énormes déficits dans le trésor f' déral qu'elle amenait à sa suite, et quand il demanda des soumissions pour la construction de la susdite section dans la Colombie Anglaise, la crise avait atteint son paroxysme. Le parti libéral ne saurait donc alléguer, pour excuser ses tergiversations, que les circonstances étaient plus favorables alors qu'aujourd'hui.

La Chambre n'a pas encore entendu la justification que pourra entreprendre M. Mackenzie. Mais aux yeux de tous les gens impartiaux, on ne saurait imaginer une situation plus fautive que celle qu'il occupe dans cette affaire. Poussé par un mesquin esprit de parti, il va évidemment appuyer la motion Blake, condamnant ainsi sa propre politique. Les libéraux qui l'ont appuyé par le passé viendront à leur tour sanctionner cette humiliante politique de répudiation, à laquelle ils veulent attacher leur nom.

Nous n'envisons pas leur sort. Quand un parti faillit ainsi à ses engagements les plus solennels, quand un parti condamne ainsi ce qu'il approuvait la veille, quand il répudie sa propre action pour des fins purement politiques, il donne au pays la meilleure preuve qu'il ne mérite pas sa confiance, qu'il n'est pas animé par des vues patriotiques, mais par un égoïsme et une ambition coupable.

LIBÉRAUX ANGLAIS ET LES COLONIES

On s'est demandé avec un certain malaise dans quelques quartiers, en apprenant la victoire des libéraux anglais, qu'elles seraient les conséquences du changement pour les colonies. Quelques-uns des chefs du parti libéral passent avec quelque raison pour être hostiles aux colonies. Au début de la campagne électorale, lord Beaconsfield voulut tirer parti de ce fait en faisant contraster sa politique coloniale, si favorable à la grandeur de l'empire, avec la politique toute différente de M. Gladstone et de ses amis, qui ont toujours montré une indifférence caractéristique à l'égard des dépendances du Royaume-Uni.

Le chef conservateur avait pris occasion d'une lettre qu'il adressait au lord lieutenant d'Irlande pour lancer ce trait à ses adversaires. Le coup était grave, et arrivant dans les circonstances, pouvait avoir des effets funestes sur les libéraux. Ceux-ci le comprirent bien, et lord Hartington se hâta de relever le trait dans un discours public, dont le télégraphe a parlé dans le temps, et par lequel il s'efforça de rassurer l'opinion au sujet de la politique coloniale de son parti. Ce discours, qui a fait quelque sensation, se trouve dans les journaux reçus par la dernière malle. On lira sans doute avec intérêt la traduction du passage suivant, relatif aux colonies:

Quant à ce qui concerne les colonies, il demande aux électeurs s'il n'est pas vrai que les libéraux en sortant du pouvoir ont laissé les colonies plus attachées que jamais à la mère-patrie. Le principe qu'ils ont adopté est le meilleur, ses conséquences n'ont pas été de détacher les colonies, mais plutôt de fortifier les liens qui existaient entre elles et le gouvernement impérial. Ils ont dit que lorsqu'une colonie avait atteint le degré de développement voulu elle devait avoir un gouvernement indépendant et ne dépendre en rien de la mère-patrie. Il est alors de leur devoir de pourvoir à leur propre défense, que leurs voisins soient des tribus sauvages ou des nations civilisées. (Ecoutez! Ecoutez!)

Il est contraire aux intérêts de l'Angleterre que les troupes impériales soient dispersées en petits détachements sur toute l'étendue de l'empire. Prenons pour exemple la Nouvelle-Zélande; lorsque de petits régiments étaient stationnés dans cette colonie ils étaient engagés dans des guerres continuelles et inutiles avec les sauvages. C'était l'intérêt de certain parti, mais non celui de la colonie en général; on croyait nécessaire de maintenir la colonie dans des luttes continuelles pour lui démontrer qu'elle avait besoin des troupes impériales pour la sauver de tous dangers et des hasards d'une guerre; il arrivait donc que la guerre était perpétuelle. L'ancien gouvernement a retiré ces troupes; il a dit à la colonie qu'elle avait assez de force et de développement pour se défendre elle-même, et cette conduite a eu pour effet de faire cesser les guerres

avec les sauvages de la Nouvelle-Zélande et de concentrer avec ces derniers, le cadre du champ de leurs travaux; l'Académie devait épurer le vieux langage et repousser ou adopter, après discussion, les mots nouveaux que l'usage introduit, constamment dans l'importer que langue. L'Académie devait être, et elle est restée conservatrice de la langue française. C'est aussi le trait caractéristique des autres académies que l'Europe possède, mais où l'Académie française diffère de leur système c'est quand elle travaille à enrichir son dictionnaire d'expressions, nouvellement mises au jour pour les besoins du temps ou qu'un long usage a consacrées. Parfois, elle se contente d'adopter un mot que tel écrivain de haute renommée a introduit sur la scène littéraire. Elle suit les développements des lettres françaises, tandis que les académies de partout se bornent à conserver et à tâcher de faire respecter les langues créées ou perfectionnées par quelques grands hommes—Shakespeare, le Dante, le Camoëns—ce qui ne réussit pas toujours parfaitement, car la conséquence directe de ce procédé est de tirer une ligne de démarcation entre la langue du peuple ou plutôt de la nation, et la langue des classes de lettrés. Aussi a-t-on vu le français devenir la langue de la diplomatie et des savants de l'Europe; il possède seul les qualités de précision, de netteté et d'éloquence—jointes à ce qu'il est abondant et toujours neuf—pour se plier aux mille formes que la pensée, profonde, ingénieuse ou brillante, exige de ceux qui ont charge de la nation par écrit.

Le plus sage est donc de se conformer à l'opinion de l'Académie. Le respect pour ses décisions est universel. Tous ceux qui parlent français disent "l'Académie", comme les catholiques disent "l'Église" sans ajouter "française" ou "catholique." Dans les deux cas, c'est l'institution par excellence. Un mot suffit pour la désigner.

Ici, en Canada, nous faisons à cet égard comme les autres Français. C'est très-juste. Cependant, il vient un point sur lequel la législation de l'Académie n'opère plus—je dirai même deux points, savoir: les mots nouveaux particuliers à notre pays et la négligence dans la langue parlée ou écrite.

En premier lieu, nous manquons d'autorité pour frapper cette curieuse monnaie du langage que le peuple met en circulation et que le tribunal de l'Académie autorise ou repousse selon qu'il convient. S'il était possible d'assimiler nos situations, si nos deux pays étaient limitrophes, les mots canadiens seraient soumis à l'épreuve de la nation française; mais à la distance où nous sommes, l'un de l'autre et à cause des conditions si différentes de nos mœurs, climats, habitudes, modes d'administration, etc., la France ni l'Académie ne se préoccupent de ces besoins locaux. C'est à nous d'y pourvoir.

Ensuite, il y a le danger, déjà très visible, de voir notre langage dégénérer en bredouillage et s'appauvrir en perdant les uns après les autres des expressions purement françaises aussitôt remplacées par des barbarismes. Ce n'est pas encore l'Académie qui nous tirera de ce mauvais pas, de ces expressions locales.

On le voit, nous avons, à peu de choses près, les mêmes motifs que Richelieu pour constituer un corps, un parlement littéraire devant lequel seraient jugées les questions qui nous intéressent directement, sans méconnaître en rien l'ancienne et grande Académie. Cette dernière représente, si on veut, le pouvoir impérial et continuera de se prononcer sur le droit, tandis que notre congrès ou assemblée sera libre de régler ses affaires de colonie ou de province. Est-ce, cela? Suis-je bien compris?

La suite demain.

BENJAMIN SULTZ.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

[Pour le Canada.]

Observations générales.—La rigueur de la température de la semaine dernière a causé beaucoup de retard dans le commerce qui n'attend que la belle saison pour se développer. On ne compte actuellement sur le chemin de fer; l'augmentation toujours croissante de volume des affaires constate d'une manière évidente que le commerce s'améliore. La recette du Grand Tronc, la semaine dernière, a été de \$206,796, contre \$152,261 pour la même semaine en 1878, ce qui porte à \$428,497 l'augmentation totale en faveur de cette année pour les quatre dernières semaines. La recette du Grand Western a été pour la semaine terminée, le 2 avril, de \$102,110 contre \$83,572 l'année précédente.

Les discussions au siège du Parlement à Ott. wa ont été très vives; des informations d'une grande importance ont été mises au jour sur l'avenir du Nord-Ouest: cette nouvelle partie de la Confédération prend une importance vitale pour tout le reste du Canada sous le rapport commercial. L'immigration toujours croissante qui s'y porte ouvre des nouveaux débouchés pour la partie commerciale et plus ancienne du Canada. Des marchands du Nord-Ouest qui s'approvisionnaient dans les États de l'Ouest ont envoyé leurs commandes à Montréal.

Le bill du gouvernement au sujet des banques, dont les principales clauses sont connues, va bientôt être le sujet de nos discussions parlementaires. Les ennemis du gouvernement ne peuvent nier le fait que l'intérêt du peuple ne sera pas négligé; les chartes seront renouvelées pour dix ans. Les porteurs de billets auront la préférence sur tous les autres créanciers. Les états mensuels fournis par les banques seront préparés à l'avance de façon que les intérêts des prêteurs se rendent compte facile-

CONGRÈS LITTÉRAIRE

[Pour le Canada.]

J'ai dit à M. Tardivel: "Votre idée d'un congrès littéraire canadien, est de déterminer la valeur de certains mots qui ont cours parmi nous, et de les faire passer dans le français." Laissez-les; je tâcherai de l'appuyer. Bien que nous soyons jeunes tous deux, nos arguments n'ont pas d'âge. Si nous sommes dans le vrai, on nous croira."

Il pourrait se faire que l'on trouvât étrange ou même déplacé un projet qui tend à créer une Académie canadienne plus ou moins sur le modèle de la fameuse Académie française, mais un moment de réflexion l'explique assez bien, à mon avis.

Les circonstances de la fondation sont identiques. Lorsque, il y a deux siècles et demi, Richelieu voulut donner un corps aux réunions plutôt accidentelles que réglées de quelques hommes de lettres, l'usage

de concert avec ces derniers, le cadre du champ de leurs travaux; l'Académie devait épurer le vieux langage et repousser ou adopter, après discussion, les mots nouveaux que l'usage introduit, constamment dans l'importer que langue. L'Académie devait être, et elle est restée conservatrice de la langue française. C'est aussi le trait caractéristique des autres académies que l'Europe possède, mais où l'Académie française diffère de leur système c'est quand elle travaille à enrichir son dictionnaire d'expressions, nouvellement mises au jour pour les besoins du temps ou qu'un long usage a consacrées. Parfois, elle se contente d'adopter un mot que tel écrivain de haute renommée a introduit sur la scène littéraire. Elle suit les développements des lettres françaises, tandis que les académies de partout se bornent à conserver et à tâcher de faire respecter les langues créées ou perfectionnées par quelques grands hommes—Shakespeare, le Dante, le Camoëns—ce qui ne réussit pas toujours parfaitement, car la conséquence directe de ce procédé est de tirer une ligne de démarcation entre la langue du peuple ou plutôt de la nation, et la langue des classes de lettrés. Aussi a-t-on vu le français devenir la langue de la diplomatie et des savants de l'Europe; il possède seul les qualités de précision, de netteté et d'éloquence—jointes à ce qu'il est abondant et toujours neuf—pour se plier aux mille formes que la pensée, profonde, ingénieuse ou brillante, exige de ceux qui ont charge de la nation par écrit.

Le plus sage est donc de se conformer à l'opinion de l'Académie. Le respect pour ses décisions est universel. Tous ceux qui parlent français disent "l'Académie", comme les catholiques disent "l'Église" sans ajouter "française" ou "catholique." Dans les deux cas, c'est l'institution par excellence. Un mot suffit pour la désigner.

Ici, en Canada, nous faisons à cet égard comme les autres Français. C'est très-juste. Cependant, il vient un point sur lequel la législation de l'Académie n'opère plus—je dirai même deux points, savoir: les mots nouveaux particuliers à notre pays et la négligence dans la langue parlée ou écrite.

En premier lieu, nous manquons d'autorité pour frapper cette curieuse monnaie du langage que le peuple met en circulation et que le tribunal de l'Académie autorise ou repousse selon qu'il convient. S'il était possible d'assimiler nos situations, si nos deux pays étaient limitrophes, les mots canadiens seraient soumis à l'épreuve de la nation française; mais à la distance où nous sommes, l'un de l'autre et à cause des conditions si différentes de nos mœurs, climats, habitudes, modes d'administration, etc., la France ni l'Académie ne se préoccupent de ces besoins locaux. C'est à nous d'y pourvoir.

Ensuite, il y a le danger, déjà très visible, de voir notre langage dégénérer en bredouillage et s'appauvrir en perdant les uns après les autres des expressions purement françaises aussitôt remplacées par des barbarismes. Ce n'est pas encore l'Académie qui nous tirera de ce mauvais pas, de ces expressions locales.

On le voit, nous avons, à peu de choses près, les mêmes motifs que Richelieu pour constituer un corps, un parlement littéraire devant lequel seraient jugées les questions qui nous intéressent directement, sans méconnaître en rien l'ancienne et grande Académie. Cette dernière représente, si on veut, le pouvoir impérial et continuera de se prononcer sur le droit, tandis que notre congrès ou assemblée sera libre de régler ses affaires de colonie ou de province. Est-ce, cela? Suis-je bien compris?

La suite demain.

MAISONS A LOUER

Une RESIDENCE en briques, contenant 10 appartements, avec remise et jardin, No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois.

Un MAGASIN et RESIDENCE, No. 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PEARL, 84 rue Water.

Etablissement Caledonia DE DEGRAISSAGE, NETTOYAGE ET Machine à battre les Tapis (Vis-à-vis le quai de la Reine.)

Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour UNE PIASTRE.

UN BON TAILLEUR. Est attaché à l'établissement pour le pressage.

BUREAU: 82, RUE WELLINGTON. FRASER ET VIAU. 3m Ottawa, 9 avril 1880.

L'EDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE (Paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochure, prix \$1.00.

SOMMAIRE: Où voulez-vous aller—L'ange-gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard! O mon Roi—Le val des adieux—Le pont des soupis—Rendez-moi ma patrie—La madone—Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La faveuse du canton—Non, monseigneur—Où, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blonds—Si l'été—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'arriéré à la Brunoite—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans—Les fleurs aimées—Quand de la nuit—Veux-tu mon nom?—Le jardinier du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazarene—Modjé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours sent l'ouïe—Masque de fer—La fête du ciel—Pauvre fleur! pauvre femme!—Le départ des hirondelles—Sissa l'Albanaise—Sous l'ormeau—La Marsaillaise—Les Zingars—Partant pour la Syrie—Pierre l'ermite.

A vendre seulement par R. MORGAN, 28, rue de la Fabrique, Agent de gros pour l'Éditeur, Québec, 21 janvier 1880.

avec un revenu de \$964,974 en 1879, à payé ses dépenses et 20 pour cent à ses actionnaires.

Les créanciers ordinaires de la Banque Consolidée ont été payés au complet. L'actif de cette banque réalisera beaucoup plus qu'on ne s'y attendait.

La "Dominion Bank" et la Banque du Nouveau Brunswick ont payé un dividende de 4 pour cent pour les 6 derniers mois.

La Banque de Montréal est cotée à 143; Ontario 81; Molson 82; des Marchands 98; du Commerce 119; Jacques-Cartier 72; du Peuple 71; des Townships de l'Est 93.

On dit que M. Pew, de New-York, est devenu l'acquéreur des mines de fer de Forsyth et Bell, de Hull, pour une somme de \$100,000.

Les brèches blanches manufacturées par T. W. Clark, de New-Edinburgh, se vend aux États-Unis \$30 le mille. MM. Gilmour et compagnie, de Trenton, ont vendu 7,000,000 de pieds de bois aux Américains, à des prix rémunérateurs.

Les scieries de la baie Georgienne seront obligées de travailler nuit et jour cette année.

L'exportation de la glace aux États-Unis prend des proportions considérables; Barrie, Ont., a payé \$3 000 par semaine en gages aux journaliers occupés dans cette nouvelle branche de commerce.

London, Ont., a exporté aux États-Unis différents articles évalués à \$135,872 pour les trois mois terminés le 31 mars, soit une augmentation de \$48,897 sur la même époque l'année dernière.

Hamilton, Ont., a exporté, pour la même époque cette année, \$319,349, contre \$129,882 en 1879.

Les revenus estimés pour l'année courante de la Nouvelle-Écosse sont de \$490,249; les dépenses, \$486,798.

Le rôle des coliseurs de Winnipeg pour 1880, s'élève à \$4,011,300, soit une augmentation de \$500,000 de puis l'année dernière; la fleur s'y vend \$7 le quart; le blé, 90 cents le minot; l'avoine, 60 cents; le bois, \$6.50 la corde.

En mars dernier, il a été payé des droits sur une somme de \$408,176 contre \$60,876 en 1879, soit une augmentation de \$47,301. Les actions émises par la ville de Winnipeg pour la construction d'un pont sur la rivière Rouge ont été vendues à M. C. Livingston pour 91%.

Europe.—Le programme politique et commercial du gouvernement libéral maintenant au pouvoir en Angleterre est attendu avec impatience par ses colonies.

Les exportations de Londres aux États-Unis pendant les trois derniers mois de 1879 ont été de \$8,000,000 de plus que l'année précédente. En 1879, l'Angleterre a importé de différents pays des œufs pour une valeur de \$12,500,000.

Paris consomme annuellement 6,000,000 d'écriveuses évaluées à \$70,000.

Etats-Unis.—La réduction de la dette nationale depuis 1865 a été de \$761,319,350.

Le chemin de fer Wabash a donné un revenu depuis le 1er janvier au 1er avril 1880 de \$2,700,000 contre \$754,000 l'année dernière.

Il y a 60,000 locomotives aux États-Unis; chacune contient 2,800 morceaux qui doivent être renouvelés tous les 10 ans.

Un syndicat s'est formé dans la rue Wall, New-York, avec un capital de \$50,000, dans le but d'acheter tout l'opium dans l'Amérique et l'Angleterre; il en possède 2,000 caisses et le prix de cet article qui était de \$6.75 la livre s'est élevé à \$10.

La compagnie Babcock, de Chicago, est en faillite; son passif est de \$234,000, son actif de \$68,000.

Les compagnies d'assurances étrangères jouissent de la confiance du peuple américain. 112 compagnies américaines faisant affaires dans l'État de New-York ont en 1879 un revenu de \$45,000,000, et 32 compagnies étrangères un revenu de \$14,500,000, c'est-à-dire \$317,000 pour chaque compagnie américaine et \$659,000 pour chaque compagnie étrangère.

Montréal.—Le commerce a perdu son activité; on attend impatiemment l'ouverture de la navigation qui aura lieu le 30 avril; la arverne est établie entre Longueuil et Montréal. Le pont de glace qui a été utilisé pendant 2 mois est disparu. Une grande quantité de sirop d'érable et de sucre est expédiée à Manitoba.

Marchandises sèches.—Les remises d'argent sont plus satisfaisantes; plusieurs acheteurs des townships de l'Est ont acheté de forts montants. Les prix sont fermes en général et le coton à la hausse. Le commerce en détail est tranquille; la température trop froide.

Thé—Japon commun 30 à 32 cents; bonne qualité 42 à 46 cents; de choix 52 c.

Suc.—Tendance à la baisse; commun 7 1/2 à 8 c.; jaune 9 c.; blanc 11 c.

Sirop.—Impérial 64 c.; ambre 52 c.

Mélasses.—Barbades 36 à 40 c.; Porto Rico 37 c.; centrifugé 29 c.

Café.—O. G. Gars 29 c.; Macarabo 24 c.; Rio 19 c.

Fruits.—Figs Malaga 62 c.; raisins de Valence 94 c.; amandes 19 c.; noix de Galles 9 c.

Quir.—No 1 à semelle 26 c.; pour harnais 30 c.; Patent 18 c.

Laines.—Actives; du Canada 34 cts; australiennes 34 c.; de la Nouvelle-Zélande 55 c.; de Buenos Ayre, 50 c.

Huile de charbon.—En cargeaison à London, Ont. 11 c.; à Montréal, 14 c.

SERVICE A THÉ EN PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00 C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63 rue Sparks

TOUS LES JOURS GRANDE VENTE! MARCHANDISES Nouvelles et de Goût O'DOHERTY et Cie., 110 RUE SPARKS

BEAUX CHAPEAUX! FEUTRE! POUR 50 et 75 cents H. L. COTE, 128 Rue Rideau

HOTEL MONTREAL MICH. COAILLER alias NAVION Wellington et Bridge, Hull

1880 Fêtes de Pâques! M. LAUR. DUHAMEL

Viandes de Choix, que les années précédentes, est capable de satisfaire tous les goûts.

MARCHE BY, SUR LA RUE CLARENCE. Ottawa, 22 mars 1880.

FERRONNERIE POUR LA Ferronnerie à bon marché ALLEZ CHEZ McDougal & Cuzner, Enseigne de la GRANDE TARIERE, RUE SUSSEX, Ottawa, 2 février 1880.